

Emetteur : *ESL*

N° panneau : *PAD 176*

Affiché le : *26/01/24*

Retiré le : *26/03/24*

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres -1

Annexes : Non

Voir accueil
Arrêté n° ATM

2024 008

COMMUNE DE JOUY
4 Place de l'Eglise
28300 JOUY
Tél : 02 37 18 05 85
Fax : 02 37 18 05 94



Catégorie
Nombre de pages
Paraphe

Arrêté de circulation
1 / 1

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

ALTERNAT DE CIRCULATION
9 Avenue de la Gare

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : Bouygues E&S-Centre de Lèves
TSA 70011-CHEZ SOGENLINK
69134 DARDILLY Cédex

Mail : byes-leves-d@demat.sogelink.fr

Ou structure réalisant les travaux :

| LIEU DES TRAVAUX | TRAVAUX | | ALTERNAT | | |
|---------------------|--|-----------------------------|-----------------|---------------------|-------------|
| | Description | Durée | Feux Tricolores | Panneaux B15 et C18 | Piquets K10 |
| 9 Avenue de la Gare | Création de branchement électrique SYNELVA | Du 29/01/2024 au 19/02/2024 | | X | |

Le dépassement des véhicules est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier-Basculement sur chaussée opposée
- Sens des points de repères décroissants
- Vitesse limitée à 30km/h

Ampliation adressée à :

Bouygues E&S-Centre de Lèves-69134 Dardilly-Cédex
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
Rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
M. le Commandant C.O.D.I.S.-
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjoint,



Jean SEIGNEURY

JOUY, le 26/01/2024

M. Le Maire JOUY :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la publication le : **26 JAN. 2024**
- et de la notification le :